



**A. Equiper : donner des conditions favorables au développement des territoires.**

- Grands axes de transports (autoroute et/ou TGV)
- Aménagement touristique du littoral
- Aménagement touristique de la montagne
- ★ Parcs de loisirs
- Paris, capitale qui domine largement le pays
- Croissance parisienne contrôlée
- Métropoles d'équilibre

**B. Moderniser : reconverter les territoires pour leur permettre de résister à la concurrence.**

- Région ayant profité de la déconcentration industrielle
- Bassins industriels en reconversion
- Pôles industriels en reconversion
- Technopoles
- ▲ Zones industrialo-portuaires

**C. Protéger : intégrer le « développement durable » aux politiques d'aménagement**

- Zone de rénovation rurale
- ▲ Parcs nationaux
- - - Zone d'application de la loi littoral
- - - Zone d'application de la loi montagne
- Aucun aménagement majeur dans ces territoires

**AMENAGER LES TERRITOIRES EN FRANCE**